

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	106	107	108	109	111	114	115	116	117	118
Résidence provisoire										
Résidence unifamiliale isolée	---	---	---	---	---	---	---	---		---
jumelée	---	---	---	---		---	---	---		---
en rangée										
Résidence bifamiliale	---	---	---	---		---				---
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale				19					---	
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile										
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite									---	
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros		16								
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme		16								
marchandise en général		16								
produits de l'alimentation		16	2							2
automobile, embarcations, accessoires		16								
vêtements et accessoires		16								
meubles, mobiliers, accessoires		16								
restauration		16								
centre commercial		16								
autres activités de vente au détail		16								
SERVICES										
Édifice à bureaux										
Finances, assurances, immobilier	1	16	1	1	1	1	1	1	1	1
Personnels	1	16	1	1	1	1	1	1	1	1
D'affaires	1	16	1	1	1	1	1	1	1	1
De réparations	1	16	1	1	1	1	1	1	1	1
Professionnels	1	16	1	1	1	1	1	1	---	1, 22
De construction		16								
Divers		16								
INDUSTRIES										
Aliments et boissons										
Caoutchouc, matières plastiques										
Cuir										
Textile										
Habillement										
Bois										
Meubles, ameublement										
Papier, produits du papier										
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux										
Industrie de produits métalliques										
Industrie de la machinerie										
Industrie du matériel de transport										
Produits électriques et électroniques										
Produits minéraux non métalliques										
Industrie chimique										
Industries manufacturières diverses										
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau										
Service et aménagement pour transport										
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives										
Centre touristique et camp de groupes										
Parc	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Camping										
Conservation naturelle										
Autres										
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux									---	
Services éducationnels										
Infrastructures d'utilité publique	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes										
Culte										
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture										
Agriculture récréative										
Activités reliées à l'agriculture										
Exploitation forestière et services connexes										
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier										
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	6	6	6	6	6	6	6	6, note 84	6	6
Hauteur maximum (étages)	2	2	2	2	2	2	1, note 60	1, note 60	7	2
Hauteur minimum (étages)										
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur										
Type d'affichage										
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128
Résidence provisoire										
Résidence unifamiliale isolée	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
jumelée	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
en rangée										
Résidence bifamiliale	---	---		---	---	---	---	---	---	---
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale			---						---	
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile										
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension			---							
Résidence collective - maison de retraite	---									
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros										
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme										
marchandise en général										
produits de l'alimentation								2		2
automobile, embarcations, accessoires										
vêtements et accessoires										
meubles, mobiliers, accessoires										
restauration										
centre commercial										
autres activités de vente au détail										
SERVICES										
Édifice à bureaux										
Finances, assurances, immobilier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Personnels	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
D'affaires	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
De réparations	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Professionnels	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
De construction										
Divers	6920									
INDUSTRIES										
Aliments et boissons										
Caoutchouc, matières plastiques										
Cuir										
Textile										
Habillement										
Bois										
Meubles, ameublement										
Papier, produits du papier										
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux										
Industrie de produits métalliques										
Industrie de la machinerie										
Industrie du matériel de transport										
Produits électriques et électroniques										
Produits minéraux non métalliques										
Industrie chimique										
Industries manufacturières diverses										
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau										
Service et aménagement pour transport										
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives										
Centre touristique et camp de groupes										
Parc	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Camping										
Conservation naturelle										
Autres										
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux										
Services éducationnels										
Infrastructures d'utilité publique	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes										
Culte										
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture										
Agriculture récréative										
Activités reliées à l'agriculture										
Exploitation forestière et services connexes										
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier										
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Hauteur maximum (étages)	2	2	3	2	2	2	2	2	3	2
Hauteur minimum (étages)										
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur										
Type d'affichage										
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138
Résidence provisoire										
Résidence unifamiliale isolée										
jumelée										
en rangée										
Résidence bifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale					26	19	26	26		
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile										
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite										
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros										
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme										
marchandise en général		5391								
produits de l'alimentation		2								
automobile, embarcations, accessoires										
vêtements et accessoires		5640								
meubles, mobiliers, accessoires										
restauration										
centre commercial										
autres activités de vente au détail										
SERVICES										
Édifice à bureaux										
Finances, assurances, immobilier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Personnels	1	1	1	1	1	1	1	1,48	1,48	1
D'affaires	1	1	1	1	1	1	1	1,49	1,49	1
De réparations	1	1	1	1	1	1,50	1	1,50	1,50	1
Professionnels	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
De construction					1,51	1,51	1,51	1,51	1,51	
Divers								1	1	
INDUSTRIES										
Aliments et boissons										
Caoutchouc, matières plastiques										
Cuir										
Textile										
Habillement										
Bois										
Meubles, ameublement										
Papier, produits du papier										
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux										
Industrie de produits métalliques										
Industrie de la machinerie										
Industrie du matériel de transport										
Produits électriques et électroniques										
Produits minéraux non métalliques										
Industrie chimique										
Industries manufacturières diverses										
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau										
Service et aménagement pour transport										
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives										
Centre touristique et camp de groupes										
Parc										
Camping										
Conservation naturelle										
Autres										
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux										
Services éducationnels										
Infrastructures d'utilité publique					43	43	43	43	43	
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes										
Culte										
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture										
Agriculture récréative										
Activités reliées à l'agriculture										
Exploitation forestière et services connexes										
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier										
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	9	6	4,6	6	3	3	3	3	3	6
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Hauteur maximum (étages)	3	2	1, note 60	2	2	2	2	2	2	2
Hauteur minimum (étages)										
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur										
Type d'affichage										
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148
Résidence provisoire										
Résidence unifamiliale isolée	=====		=====	=====	=====				=====	
jumelée	=====		=====	=====	=====				=====	
en rangée									=====	
Résidence bifamiliale	=====		=====	=====	=====		=====		=====	
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale		21	21			=====	=====	=====	26	=====
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile			=====							
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite										=====
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros										
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme										
marchandise en général										
produits de l'alimentation										
automobile, embarcations, accessoires										
vêtements et accessoires										
meubles, mobiliers, accessoires										
restauration										
centre commercial										
autres activités de vente au détail										
SERVICES										
Édifice à bureaux										
Finances, assurances, immobilier	1		1	1	1	1	1	1	1	1
Personnels	1		1	1	1	1	1	1	1,48	1
D'affaires	1		1	1	1	1	1	1	1,49	1
De réparations	1		1	1	1	1	1	1	1,50	1
Professionnels	1		1	1	1	1	1	1	1	=====
De construction					1,6649				1,51	
Divers				6920					1	
INDUSTRIES										
Aliments et boissons										
Caoutchouc, matières plastiques										
Cuir										
Textile										
Habillement										
Bois										
Meubles, ameublement										
Papier, produits du papier										
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux										
Industrie de produits métalliques										
Industrie de la machinerie										
Industrie du matériel de transport										
Produits électriques et électroniques										
Produits minéraux non métalliques										
Industrie chimique										
Industries manufacturières diverses										
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau										
Service et aménagement pour transport										
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives										
Centre touristique et camp de groupes										
Parc	=====	=====	=====	=====	=====	=====	=====	=====	=====	=====
Camping										
Conservation naturelle										
Autres										
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux										=====
Services éducationnels						6836				
Infrastructures d'utilité publique	=====	=====	=====	=====	=====	=====	=====	=====	43	=====
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes										
Culte										
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture										
Agriculture récréative										
Activités reliées à l'agriculture										
Exploitation forestière et services connexes										
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier										
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	6	6	3	6	6	6	9	6	3	6
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Hauteur maximum (étages)	2	3	2	2	2	3	3	3	2	5
Hauteur minimum (étages)		2								
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur										
Type d'affichage										
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	150	151	151-A	152	153	154	155	156	157	158
Résidence provisoire										
Résidence unifamiliale isolée		---	---			---				---
jumelée		---				---				
en rangée	---							59		
Résidence bifamiliale	---	---				---				
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale	---	19		26	---		---		21	
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile										
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite										
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros										
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme										
marchandise en général										
produits de l'alimentation										
automobile, embarcations, accessoires										
vêtements et accessoires										
meubles, mobiliers, accessoires										
restauration										
centre commercial										
autres activités de vente au détail										
SERVICES										
Édifice à bureaux										
Finances, assurances, immobilier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Personnels	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
D'affaires	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
De réparations	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Professionnels	1	1	1	1, 22	1	1	1	1	1	1
De construction										
Divers										
INDUSTRIES										
Aliments et boissons										
Caoutchouc, matières plastiques										
Cuir										
Textile										
Habillement										
Bois										
Meubles, ameublement										
Papier, produits du papier										
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux										
Industrie de produits métalliques										
Industrie de la machinerie										
Industrie du matériel de transport										
Produits électriques et électroniques										
Produits minéraux non métalliques										
Industrie chimique										
Industries manufacturières diverses										
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau										
Service et aménagement pour transport										
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives										
Centre touristique et camp de groupes										
Parc	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Camping										
Conservation naturelle										
Autres										
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux										
Services éducationnels										
Infrastructures d'utilité publique	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes										
Culte										
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture										
Agriculture récréative										
Activités reliées à l'agriculture										
Exploitation forestière et services connexes										
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier										
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	6	6	6	9	6	6	6	6	6, note 12	6
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	6	6	6	6	6	6	6, note 84	6	6	6
Hauteur maximum (étages)	3	2	2	2	3	2	4	1, note 60	2	2, note 66
Hauteur minimum (étages)		2, note 61	2, note 61	2, note 61	2					2
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur										
Type d'affichage										
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	158A	159	160	161	162	163	164	165	166	167
Résidence provisoire										
Résidence unifamiliale isolée	---		---		---	---	---	---	---	---
jumelée			---		---		---	---		---
en rangée										
Résidence bifamiliale			---							
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale		45		21						
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile										
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite										
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros										
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme										
marchandise en général										
produits de l'alimentation										
automobile, embarcations, accessoires										
vêtements et accessoires										
meubles, mobiliers, accessoires										
restauration										
centre commercial										
autres activités de vente au détail										
SERVICES										
Édifice à bureaux										
Finances, assurances, immobilier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Personnels	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
D'affaires	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
De réparations		1	1	1	1	1	1	1	1	1
Professionnels	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
De construction										
Divers										
INDUSTRIES										
Aliments et boissons										
Caoutchouc, matières plastiques										
Cuir										
Textile										
Habillement										
Bois										
Meubles, ameublement										
Papier, produits du papier										
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux										
Industrie de produits métalliques										
Industrie de la machinerie										
Industrie du matériel de transport										
Produits électriques et électroniques										
Produits minéraux non métalliques										
Industrie chimique										
Industries manufacturières diverses										
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau										
Service et aménagement pour transport										
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives										
Centre touristique et camp de groupes										
Parc	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Camping										
Conservation naturelle										
Autres										
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux										
Services éducationnels										
Infrastructures d'utilité publique	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes										
Culte										
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture										
Agriculture récréative										
Activités reliées à l'agriculture										
Exploitation forestière et services connexes										
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier										
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	6	6	6	6	6	6, note 12	6, note 12	6, note 12	6, note 12	6
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Hauteur maximum (étages)	3, note 73	2	2	2	1, note 60	2	2	2	2	2
Hauteur minimum (étages)	3	2, note 61		2, note 61		2, note 61	2, note 61	2, note 61	2, note 61	2
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur										
Type d'affichage										
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	168	168A	168B	168C	168D	168E	168F	168G	169A	169B
Résidence provisoire										
Résidence unifamiliale isolée	---	---	---	---			---	---	---	---
jumelée	---	---	---		---					---
en rangée										
Résidence bifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale						---				
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile										
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite										
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros										
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme										
marchandise en général										
produits de l'alimentation										
automobile, embarcations, accessoires										
vêtements et accessoires										
meubles, mobiliers, accessoires										
restauration										
centre commercial										
autres activités de vente au détail										
SERVICES										
Édifice à bureaux										
Finances, assurances, immobilier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Personnels	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
D'affaires	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
De réparations	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Professionnels	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
De construction										
Divers										
INDUSTRIES										
Aliments et boissons										
Caoutchouc, matières plastiques										
Cuir										
Textile										
Habillement										
Bois										
Meubles, ameublement										
Papier, produits du papier										
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux										
Industrie de produits métalliques										
Industrie de la machinerie										
Industrie du matériel de transport										
Produits électriques et électroniques										
Produits minéraux non métalliques										
Industrie chimique										
Industries manufacturières diverses										
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau										
Service et aménagement pour transport										
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives										
Centre touristique et camp de groupes										
Parc	---	---	---	---	---	---	---	---		
Camping										
Conservation naturelle										
Autres										
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux										
Services éducationnels										
Infrastructures d'utilité publique	---	---	---	---	---	---	---	---		
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes										
Culte										
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture										
Agriculture récréative										
Activités reliées à l'agriculture										
Exploitation forestière et services connexes										
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier										
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	6	6	6	6	6	6	6	6	6	9
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	6, note 84	6	6	6	6	6	6	6, note 84	6	6
Hauteur maximum (étages)	2, note 66	1, note 60	1, note 60	1, note 60	1, note 60	3	2, note 66	2, note 66	2, note 66	2, note 66
Hauteur minimum (étages)	2	1	1	1	1		1, note 61	1, note 61	1, note 61	2
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur										
Type d'affichage										
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	169C	169D	169J	169K	169L	169M	169N	170	172	173
Résidence provisoire										
Résidence unifamiliale isolée										
jumelée										
en rangée										
Résidence bifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile										
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite										
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros										
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme										
marchandise en général										
produits de l'alimentation										
automobile, embarcations, accessoires										
vêtements et accessoires										
meubles, mobiliers, accessoires										
restauration										
centre commercial										
autres activités de vente au détail										
SERVICES										
Édifice à bureaux										
Finances, assurances, immobilier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Personnels	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
D'affaires	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
De réparations	1	1						1	1	1
Professionnels	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
De construction										
Divers										
INDUSTRIES										
Aliments et boissons										
Caoutchouc, matières plastiques										
Cuir										
Textile										
Habillement										
Bois										
Meubles, ameublement										
Papier, produits du papier										
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux										
Industrie de produits métalliques										
Industrie de la machinerie										
Industrie du matériel de transport										
Produits électriques et électroniques										
Produits minéraux non métalliques										
Industrie chimique										
Industries manufacturières diverses										
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau										
Service et aménagement pour transport										
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives										
Centre touristique et camp de groupes										
Parc										
Camping										
Conservation naturelle										
Autres										
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux										
Services éducationnels										
Infrastructures d'utilité publique										
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes										
Culte										
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture										
Agriculture récréative										
Activités reliées à l'agriculture										
Exploitation forestière et services connexes										
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier										
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	6	6	7	7	7	7	7	6	6	6
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2	2	2	2	2	0,6	2	2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	6	6	6	6	6, note 84	6	6, note 84	6	6	6
Hauteur maximum (étages)	2, note 66	2, note 66	1, note 60	1, note 60	2, note 66	1, note 60	1	2	2	2
Hauteur minimum (étages)	2	1, note 61			1, note 61					
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur										
Type d'affichage										
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

 ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026
 (Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	174	175	176	177	178A	178B	178C	179	180	181
Résidence provisoire										
Résidence unifamiliale isolée	---	---	---	---	---		---	---	---	---
jumelée	---			---					---	---
en rangée										
Résidence bifamiliale									---	---
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale						21			26	
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile										
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite										
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros										
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme										
marchandise en général										
produits de l'alimentation										
automobile, embarcations, accessoires										
vêtements et accessoires										
meubles, mobiliers, accessoires										
restauration										
centre commercial										
autres activités de vente au détail										
SERVICES										
Édifice à bureaux										
Finances, assurances, immobilier	1	1	1	1	1		1	1	1	1
Personnels	1	1	1	1	1		1	1	1, 48	1, 48
D'affaires	1	1	1	1	1		1	1	1, 49, 51	1, 49
De réparations	1	1	1	1			1	1	1, 50	1, 50
Professionnels	1	1	1	1, 22	1		1	1	1	1
De construction									1, 51	1, 51
Divers									1, 6920	1
INDUSTRIES										
Aliments et boissons										
Caoutchouc, matières plastiques										
Cuir										
Textile										
Habillement										
Bois										
Meubles, ameublement										
Papier, produits du papier										
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux										
Industrie de produits métalliques										
Industrie de la machinerie										
Industrie du matériel de transport										
Produits électriques et électroniques										
Produits minéraux non métalliques										
Industrie chimique										
Industries manufacturières diverses										
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau										
Service et aménagement pour transport										
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels									---	
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives										---
Centre touristique et camp de groupes										
Parc	---	---	---	---		---	---	---	---	---
Camping										
Conservation naturelle										
Autres										
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux										
Services éducationnels										
Infrastructures d'utilité publique	---	---	---	---		---	---	---	43	43
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes										
Culte										
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture										
Agriculture récréative										
Activités reliées à l'agriculture										
Exploitation forestière et services connexes										
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier										
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	6	6, note 12	6	6, note 12	6	6	6	6	3	3
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	6	6	6, note 84	6	6	6, note 84	6, note 84	6	6	6
Hauteur maximum (étages)	2	2	2	2	2, note 66	2	2, note 66	2	2	2
Hauteur minimum (étages)			2, note 61		1, note 61		1, note 74	2, note 61		
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur										
Type d'affichage										
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	183A	184	185	195	196	197	199		201	202
Résidence provisoire									1810	
Résidence unifamiliale isolée		---	---	---					---	
jumelée					---	---				
en rangée										
Résidence bifamiliale									---	
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale	---								---	80
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile										
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite							---			
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros										
Détail :										
produits de const., quincaillerie et équip. de ferme										
marchandise en général									---	
produits de l'alimentation									---	---
automobile, embarcations, accessoires										
vêtements et accessoires									---	---
meubles, mobiliers, accessoires									---	
restauration									---	
centre commercial									---	
autres activités de vente au détail									---	---
SERVICES										
Édifice à bureaux									---	---
Finances, assurances, immobilier		1	1	1	1	1			---	---
Personnels		1	1	1	1	1			---	
D'affaires		1	1	1	1	1			---	
De réparations		1	1	1	1	1			6412	
Professionnels		1	1	1	1	1			---	---
De construction									---	
Divers									---	
INDUSTRIES										
Aliments et boissons										
Caoutchouc, matières plastiques										
Cuir										
Textile										
Habillement										
Bois										
Meubles, ameublement										
Papier, produits du papier										
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux										
Industrie de produits métalliques										
Industrie de la machinerie										
Industrie du matériel de transport										
Produits électriques et électroniques										
Produits minéraux non métalliques										
Industrie chimique										
Industries manufacturières diverses										
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau										
Service et aménagement pour transport										
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives									---	
Centre touristique et camp de groupes										
Parc	---	---	---	---	---	---	---		---	---
Camping										
Conservation naturelle										
Autres										
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux									---	
Services éducationnels									---	
Infrastructures d'utilité publique	---	---	---	---	---	---	---		---	---
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes										
Culte										
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture										
Agriculture récréative										
Activités reliées à l'agriculture										
Exploitation forestière et services connexes										
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier										
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	3	6	6	6	6	6	5		6, note 5	9
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2	2	2	2	2	2		2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	6	6	6, note 84	6	6	6	6		6	6
Hauteur maximum (étages)	4	2	1, note 60	1, note 60	2, note 66	1, note 60	6		4	3
Hauteur minimum (étages)		2, note 61	1		2				2	2
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur										
Type d'affichage									A, note 7	A
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	203	204	205	206	207	208	209	210	211	212
Résidence provisoire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Résidence unifamiliale isolée	—	20	—	—	—	—	—	—	—	—
jumelée	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
en rangée	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Résidence bifamiliale	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
jumelée	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
en rangée	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Résidence multifamiliale	—	80	E	E	80	—	—	—	—	—
jumelée	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
en rangée	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Résidence unifamiliale mobile	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Résidence unifamiliale saisonnière	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Résidence collective - maison de chambre et pension	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Résidence collective - maison de retraite	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Résidence collective - maison d'institution religieuse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
COMMERCES										
Vente en gros	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
marchandise en général	—	—	—	—	—	77	—	32	—	—
produits de l'alimentation	—	—	—	41	—	41	—	—	—	—
automobile, embarcations, accessoires	—	—	—	—	—	—	5530	—	—	52
vêtements et accessoires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
meubles, mobiliers, accessoires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
restauration	—	—	—	—	—	—	—	31	—	—
centre commercial	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
autres activités de vente au détail	—	—	—	—	—	—	—	—	—	52
SERVICES										
Édifice à bureaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Finances, assurances, immobilier	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Personnels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
D'affaires	17	33	33	33	—	—	—	49	33	49
De réparations	—	—	—	—	—	—	5530	50	50	50
Professionnels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
De construction	—	—	—	—	—	—	—	51	51	51
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
INDUSTRIES										
Aliments et boissons	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Caoutchouc, matières plastiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Textile	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Habillement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bois	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Meubles, ameublement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Papier, produits du papier	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Imprimerie, édition et industries connexes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Première transformation des métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie de produits métalliques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie de la machinerie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du matériel de transport	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Produits électriques et électroniques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Produits minéraux non métalliques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie chimique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries manufacturières diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur	—	—	—	—	—	—	—	—	53	—
Communication : centre et réseau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Service et aménagement pour transport	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transport par chemin de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Assemblée publique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Amusement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Activités récréatives	75	75	75	75	—	—	75	—	—	—
Centre touristique et camp de groupes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Parc	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Camping	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Conservation naturelle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services éducationnels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Infrastructures d'utilité publique	43	—	—	—	—	—	—	43	43	43
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Éoliennes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Culte	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Agriculture récréative	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Activités reliées à l'agriculture	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Exploitation forestière et services connexes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Culture de cannabis	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	6	3	3	2	9	6	6	3	1,2	3
Marge de recul avant maximum (m)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Marge de recul arrière minimum (m)	6	6, note 85	6, note 85	3, notes 85 et 88	6	6	6	6	6	6
Hauteur maximum (étages)	7	6	6	6	3	2	6	3	3	2
Hauteur minimum (étages)	—	2	2	2	2	—	—	2	—	—
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Type d'entreposage extérieur	A	—	—	—	A	B	—	—	—	—
Type d'affichage	B	B	B	B	A	A	A	—	note 54	A
Densité nette minimale (logement / hectare)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	213	214	215	216	217	218	219	220	221	222
Résidence provisoire		---			---	---				
Résidence unifamiliale isolée		---			---	---			---	
jumelée		---			---	---			---	
en rangée										
Résidence bifamiliale		---			---	---			---	
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale		---			---	---			80	83
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile										
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension					---					
Résidence collective - maison de retraite										
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros		6	58	---	---	---				
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme				---	---	---	---			
marchandise en général	75	---	---	---	---	---	---	---	---	---
produits de l'alimentation		---	---	---	---	---	---	---	---	---
automobile, embarcations, accessoires		---	---	---	---	---	---	---	---	---
vêtements et accessoires	75	---	---	---	---	---	---	---	---	---
meubles, mobiliers, accessoires	75	---	---	---	---	---	---	---	---	---
restauration		---	---	---	---	---	---	---	---	---
centre commercial		---	---	---	---	---	---	---	---	---
autres activités de vente au détail								6	---	---
SERVICES										
Édifice à bureaux	75	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Finances, assurances, immobilier		---	---	---	---	---	---	---	---	---
Personnels		---	---	---	---	---	---	---	---	---
D'affaires	75	---	51	---	---	---	---	57	---	---
De réparations		---	---	---	---	---	---	---	---	---
Professionnels	75	---	---	---	---	---	---	---	---	---
De construction	75	---	---	---	---	---	---	51	---	94
Divers	75	---	---	---	---	---	---	---	---	---
INDUSTRIES										
Aliments et boissons										
Caoutchouc, matières plastiques										
Cuir										
Textile										
Habillement										
Bois										
Meubles, ameublement										
Papier, produits du papier										
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux										
Industrie de produits métalliques										
Industrie de la machinerie										
Industrie du matériel de transport										
Produits électriques et électroniques										
Produits minéraux non métalliques										
Industrie chimique										
Industries manufacturières diverses										
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur		---	51	---	---	---	---	---	---	---
Communication : centre et réseau		---	51	---	---	---	---	---	---	---
Service et aménagement pour transport			51	---						
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										
Assemblée publique		---			---	---	---			
Amusement	75	7399								
Activités récréatives	75			---	75	---			7425	---
Centre touristique et camp de groupes										
Parc		---	---	---	---	---	---	---	---	---
Camping										
Conservation naturelle										
Autres										
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux		---	---	---	---	---	---	---	---	---
Services éducationnels			---	---	6834	---	---	---	---	---
Infrastructures d'utilité publique	---	---	---	---	---	---	---	55	---	---
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes										
Culte		---			---					
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture										
Agriculture récréative										
Activités reliées à l'agriculture										
Exploitation forestière et services connexes										
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier										
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	6	9	9	9	9	9	6	4	9	4
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	6	6	6	6	6	6	6	6, note 85	6	6
Hauteur maximum (étages)	2	3	3	2	3	2	2	3	2	3
Hauteur minimum (étages)			2					2		2
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur		A	B	B	A	B	A		A	
Type d'affichage	A, note 76	A	A	A	A	B	A	A	A	A
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	223	224	225	226	227	228	229	230	231	232
Résidence provisoire									92	
Résidence unifamiliale isolée										
jumelée										
en rangée										
Résidence bifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale				80, 81	26			E	E	E
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile										
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite										
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros										R
Détail :										
produits de const., quincaillerie et équip. de ferme										
marchandise en général				32	32					R
produits de l'alimentation										R
automobile, embarcations, accessoires										
vêtements et accessoires										R
meubles, mobiliers, accessoires										R
restauration										R
centre commercial										
autres activités de vente au détail			6							R
SERVICES										
Édifice à bureaux										R, D
Finances, assurances, immobilier										R, D
Personnels										R
D'affaires			57	33	49			33	49	R, D
De réparations				50	50	50	50			R
Professionnels										R, D
De construction			51	51	51	51	51		51	R, D
Divers										R, D
INDUSTRIES										
Aliments et boissons										
Caoutchouc, matières plastiques										
Cuir										
Textile										
Habillement										
Bois										
Meubles, ameublement										
Papier, produits du papier										
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux										
Industrie de produits métalliques										
Industrie de la machinerie										
Industrie du matériel de transport										
Produits électriques et électroniques										
Produits minéraux non métalliques										
Industrie chimique										
Industries manufacturières diverses		3979								
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau										R, D
Service et aménagement pour transport							51			R
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										R
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives	7425	75						75	75	R, 75
Centre touristique et camp de groupes										
Parc										
Camping										
Conservation naturelle										
Autres										
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux										R, D
Services éducationnels		27								
Infrastructures d'utilité publique			55	43	43	43	43			
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes										
Culte										
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture										
Agriculture récréative										
Activités reliées à l'agriculture										
Exploitation forestière et services connexes										
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier										
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	9	6	4	1,2	3	3	3	3	3	3
Marge de recul avant maximum (m)									3	3
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)									20	20
Marge de recul arrière minimum (m)	6	6	6	6	6	6	6	2	6	6
Hauteur maximum (étages)	2	7	3	3	2	3	3	4	6	4
Hauteur minimum (étages)		2	2	2				1	2	2
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										15
Type d'entreposage extérieur	C	B	56							
Type d'affichage	B	B	A	A, note 7				B		
Densité nette minimale (logement / hectare)										50

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	233	234	236	237	238	239	240		301	302
Résidence provisoire	92	---			---					
Résidence unifamiliale isolée						---				
jumelée						---				
en rangée						---				
Résidence bifamiliale						---				
jumelée						---				
en rangée						---				
Résidence multifamiliale	E	E	---	---	E	---	E			
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile										
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite	E	---	---	---	---					
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros			R	R	R					
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme										
marchandise en général	---	---	R	R	R	---	---			
produits de l'alimentation	---	---	R	R	R	---	---			
automobile, embarcations, accessoires							5530			
vêtements et accessoires	---	---	R	R	R	---	---			
meubles, mobiliers, accessoires	---	---	R	R	R	---	---			
restauration	---	---	R	R	R	---	---			
centre commercial	---	---					---			
autres activités de vente au détail	---	---	R	R	R	---	---			
SERVICES										
Édifice à bureaux	---	---	R	R	R, D	---	---			
Finances, assurances, immobilier	---	---	R	R	R, D	---	---			
Personnels	---	---	R	R	R	---	---			
D'affaires	49	33	R	R	R, D	49	---			
De réparations	50	---	R	R	R		5530			
Professionnels	---	---	R	R	R, D	---	---	---		
De construction	51,52	---	R	R	R, D		---			---
Divers	---	---	R	R	R, D	---	---			---
INDUSTRIES										
Aliments et boissons										---
Caoutchouc, matières plastiques										---
Cuir										---
Textile										---
Habillement										---
Bois										---
Meubles, ameublement										---
Papier, produits du papier									3011	---
Imprimerie, édition et industries connexes									---	---
Première transformation des métaux										---
Industrie de produits métalliques										---
Industrie de la machinerie										---
Industrie du matériel de transport										---
Produits électriques et électroniques										---
Produits minéraux non métalliques										---
Industrie chimique										---
Industries manufacturières diverses										---
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau		---			R, D					
Service et aménagement pour transport					R					
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels	---		R	R	R	---				
Assemblée publique		---								
Amusement		---								
Activités récréatives		75	R, 75	R, 75	R, 75		75			
Centre touristique et camp de groupes										
Parc	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Camping										
Conservation naturelle										
Autres										
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux	---	---	R, D	R, D	R, D		---	---	---	
Services éducationnels	---	---			---	---	---			
Infrastructures d'utilité publique	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes										
Culte										
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture										
Agriculture récréative										
Activités reliées à l'agriculture										
Exploitation forestière et services connexes										
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier										
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	3	3	3	3	3	3	6		6	6
Marge de recul avant maximum (m)	3	3	3	3	3					
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2	2	2	2	2	2		4	4
Marges de recul latérales combinées maximum (m)	20		20	20	20					
Marge de recul arrière minimum (m)	6	6	6	6	6	6	6		6	6
Hauteur maximum (étages)	6	6	4	4	4	4	6			3
Hauteur minimum (étages)	4	3	3	3	2		3		2	
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)		15	20	20	15					
Type d'entreposage extérieur										
Type d'affichage									note 25	
Densité nette minimale (logement / hectare)			50	50	50					

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026
(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	309	312	313	314	315	316	321	322	323
Résidence provisoire									
Résidence unifamiliale isolée									
jumelée									
en rangée									
Résidence bifamiliale									
jumelée									
en rangée									
Résidence multifamiliale									
jumelée									
en rangée									
Résidence unifamiliale mobile									
Résidence unifamiliale saisonnière									
Résidence collective - maison de chambre et pension									
Résidence collective - maison de retraite									
Résidence collective - maison d'institution religieuse									
COMMERCES									
Vente en gros					95				
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme				67					
marchandise en général		68	68	68	68	68			
produits de l'alimentation									
automobile, embarcations, accessoires					89			89	89
vêtements et accessoires									
meubles, mobiliers, accessoires									
restauration									
centre commercial									
autres activités de vente au détail									
SERVICES									
Édifice à bureaux									
Finances, assurances, immobilier									
Personnels								6212	
D'affaires		17,72,82	17,72,82	69,82,6342	17,72,82	17,72,82		17	17, 6391
De réparations				70		18	18	18	18
Professionnels								71	
De construction									94
Divers									
INDUSTRIES									
Aliments et boissons									
Caoutchouc, matières plastiques									
Cuir									
Textile									
Habillement									
Bois		2792	2792	2792	2792	2736,2792			
Meubles, ameublement									
Papier, produits du papier									
Imprimerie, édition et industries connexes									
Première transformation des métaux									
Industrie de produits métalliques									
Industrie de la machinerie									
Industrie du matériel de transport									
Produits électriques et électroniques									
Produits minéraux non métalliques									
Industrie chimique					3840				
Industries manufacturières diverses									
TRANSPORT, COMMUNICATIONS									
Transport par véhicule moteur							4292		
Communication : centre et réseau									
Service et aménagement pour transport									
Transport par chemin de fer									
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS									
Exposition d'objets culturels									
Assemblée publique									
Amusement									
Activités récréatives									
Centre touristique et camp de groupes									
Parc									
Camping									
Conservation naturelle									
Autres									
INSTITUTIONNEL, PUBLIC									
Services gouvernementaux					87				
Services éducationnels		27	27	27	27	27	6831, note 27	6831, note 27	
Infrastructures d'utilité publique									
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes									
Éoliennes									
Culte									
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES									
Agriculture									
Agriculture récréative									
Activités reliées à l'agriculture									
Exploitation forestière et services connexes									
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes									
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier									
Culture de cannabis									
CONDITIONS D'IMPLANTATION									
Marge de recul avant minimum (m)	6	10	10	10	10	10	10	10	6
Marge de recul avant maximum (m)									
Marge de recul latérale minimum (m)	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Marges de recul latérales combinées maximum (m)									
Marge de recul arrière minimum (m)	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Hauteur maximum (étages)	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Hauteur minimum (étages)									
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)									10
Type d'entreposage extérieur		B	B	B		C	B	C	D
Type d'affichage	A								
Densité nette minimale (logement / hectare)									

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	401	402	403	404	405	406	407	408	409	410
Résidence provisoire										
Résidence unifamiliale isolée										
jumelée										
en rangée										
Résidence bifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale						—				
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile										
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite										
Résidence collective - maison d'institution religieuse							—			
COMMERCES										
Vente en gros										
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme										
marchandise en général										
produits de l'alimentation							—			
automobile, embarcations, accessoires										
vêtements et accessoires										
meubles, mobiliers, accessoires										
restauration							—			
centre commercial							—			
autres activités de vente au détail							—			
SERVICES										
Édifice à bureaux										
Finances, assurances, immobilier							—			
Personnels							—			
D'affaires	17						33			
De réparations										
Professionnels		6542		22			—			—
De construction										
Divers							—			
INDUSTRIES										
Aliments et boissons	—									
Caoutchouc, matières plastiques	—									
Cuir	—									
Textile	—									
Habillement	—									
Bois	2792									
Meubles, ameublement	—									
Papier, produits du papier	—									
Imprimerie, édition et industries connexes	—									
Première transformation des métaux	—									
Industrie de produits métalliques	—									
Industrie de la machinerie	—									
Industrie du matériel de transport	—									
Produits électriques et électroniques	—									
Produits minéraux non métalliques	—									
Industrie chimique	—									
Industries manufacturières diverses	—									
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur	—									
Communication : centre et réseau	—									
Service et aménagement pour transport	—									
Transport par chemin de fer	—									
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels	—					—	—	—		
Assemblée publique		—	—			—	—	39		
Amusement	—	—	—			—				
Activités récréatives	—	—	—	—	—	34		40		
Centre touristique et camp de groupes	—	—	—	—	—					
Parc	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Camping	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Conservation naturelle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux		—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services éducationnels		—	—	—	—	—	—	—	—	—
Infrastructures d'utilité publique	—	—	—	—	—	35	37	—	—	—
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes										
Culte							38			
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture									46	
Agriculture récréative										
Activités reliées à l'agriculture									—	
Exploitation forestière et services connexes									—	
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes									—	
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier									—	
Culture de cannabis									—	
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	10	3	6	6	6	6	1,2	1,2	9	9
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Hauteur maximum (étages)	2	6	3	3	3	4	4	3	2	2
Hauteur minimum (étages)							2			1
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur	D								C	
Type d'affichage	A	A	A	A	A				B	A
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	411	412	413	414	415	501	502	503	504	505
Résidence provisoire										
Résidence unifamiliale isolée						13A	13A	13A	13A	13A
jumelée										
en rangée										
Résidence bifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile						13A	13A	13A	13A	13A
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite										
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros						9	9	9	9	9
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme						9	9	9	9	9
marchandise en général						9	9	9	9	9
produits de l'alimentation						9	9	9	9	9
automobile, embarcations, accessoires						9	9	9	9	9
vêtements et accessoires						9	9	9	9	9
meubles, mobiliers, accessoires						9	9	9	9	9
restauration						9	9	9	9	9
centre commercial						9	9	9	9	9
autres activités de vente au détail						9	9	9	9	9
SERVICES										
Édifice à bureaux						9	9	9	9	9
Finances, assurances, immobilier						1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
Personnels						1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
D'affaires						1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
De réparations						1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
Professionnels		---	---			1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
De construction						1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
Divers			---			1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
INDUSTRIES										
Aliments et boissons						3,9	3,9	3,9	3,9	3,9
Caoutchouc, matières plastiques						9	9	9	9	9
Cuir						9	9	9	9	9
Textile						9	9	9	9	9
Habillement						9	9	9	9	9
Bois						4,9	4,9	4,9	4,9	4,9
Meubles, ameublement						9	9	9	9	9
Papier, produits du papier						9	9	9	9	9
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux						9	9	9	9	9
Industrie de produits métalliques						9	9	9	9	9
Industrie de la machinerie						9	9	9	9	9
Industrie du matériel de transport						9	9	9	9	9
Produits électriques et électroniques						9	9	9	9	9
Produits minéraux non métalliques						9	9	9	9	9
Industrie chimique						9	9	9	9	9
Industries manufacturières diverses						9	9	9	9	9
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau										
Service et aménagement pour transport				---						
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives							79		8	
Centre touristique et camp de groupes										
Parc	---	---		---	---				---	
Camping										
Conservation naturelle										
Autres										
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux		---	---							
Services éducationnels			---							
Infrastructures d'utilité publique	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes						---	---	---	---	---
Culte	---									
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture						---	---	---	46	---
Agriculture récréative										
Activités reliées à l'agriculture						---	---	---	---	---
Exploitation forestière et services connexes						---	---	---	---	---
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes						---	---	---	---	---
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier						---	---	---	---	---
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	3	9	6	9		10	10	10	10	10
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2	2	2		3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	6	6	6	6		3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86
Hauteur maximum (étages)	2	3	3			2	2	2	2	2
Hauteur minimum (étages)		1								
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur						C	C	C	C	C
Type d'affichage		A	A			B	B	B	B	B
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	506	507	508	509	510	511	512	513	514	515
Résidence provisoire										
Résidence unifamiliale isolée	13A	13A	13B	13C	13C	13A	13C	13A	13A	13A
jumelée										
en rangée										
Résidence bifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile	13A	13A	13B	13C	13C	13A	13C	13A	13A	13A
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite										
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
marchandise en général	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
produits de l'alimentation	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
automobile, embarcations, accessoires	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
vêtements et accessoires	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
meubles, mobiliers, accessoires	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
restauration	9	9	9	9	9	9		9	9	9
centre commercial	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
autres activités de vente au détail	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
SERVICES										
Édifice à bureaux	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Finances, assurances, immobilier	1,9	1,9	9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
Personnels	1,9	1,9	9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
D'affaires	1,9	1,9	9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
De réparations	1,9	1,9	9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
Professionnels	1,9	1,9	9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
De construction	1,9	1,9	9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
Divers	1,9	1,9	9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
INDUSTRIES										
Aliments et boissons	3,9	3,9		3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9
Caoutchouc, matières plastiques	9	9		9	9	9	9	9	9	9
Cuir	9	9		9	9	9	9	9	9	9
Textile	9	9		9	9	9	9	9	9	9
Habillement	9	9		9	9	9	9	9	9	9
Bois	4,9	4,9		4,9	4,9	4,9	4,9	4,9	4,9	4,9
Meubles, ameublement	9	9		9	9	9	9	9	9	9
Papier, produits du papier	9	9		9	9	9	9	9	9	9
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux	9	9		9	9	9	9	9	9	9
Industrie de produits métalliques	9	9		9	9	9	9	9	9	9
Industrie de la machinerie	9	9		9	9	9	9	9	9	9
Industrie du matériel de transport	9	9		9	9	9	9	9	9	9
Produits électriques et électroniques	9	9		9	9	9	9	9	9	9
Produits minéraux non métalliques	9	9		9	9	9	9	9	9	9
Industrie chimique	9	9		9	9	9	9	9	9	9
Industries manufacturières diverses	9	9		9	9	9	9	9	9	9
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau										
Service et aménagement pour transport										
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives			47	47	47	8	47			8
Centre touristique et camp de groupes			47	47	47		47			
Parc			47	47	47		47			
Camping										
Conservation naturelle										
Autres			47	47	47		47			
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux										
Services éducationnels										
Infrastructures d'utilité publique										
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes										
Culte										
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture				24		46				
Agriculture récréative										
Activités reliées à l'agriculture										
Exploitation forestière et services connexes										
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier								10	10	10
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86
Hauteur maximum (étages)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Hauteur minimum (étages)										
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Type d'affichage	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	516	517	518	519	520	524	526	527	528	530
Résidence provisoire										
Résidence unifamiliale isolée	13A	13A	13A	13A		13B	13B	13B	13B	13A
jumelée										
en rangée										
Résidence bifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile	13A	13A	13A	13A		13B	13B	13B	13B	13A
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite										
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros	9	9	9	9	9	9	9	9	9	—
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
marchandise en général	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
produits de l'alimentation	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
automobile, embarcations, accessoires	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
vêtements et accessoires	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
meubles, mobiliers, accessoires	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
restauration	9	9	9	9	9	9, 28	9	9	9	9
centre commercial	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
autres activités de vente au détail	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
SERVICES										
Édifice à bureaux	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Finances, assurances, immobilier	1, 9	1, 9	1, 9	1, 9	9	1, 9	1, 9	1, 9	1, 9	—
Personnels	1, 9	1, 9	1, 9	1, 9	9	1, 9	1, 9	1, 9	1, 9	—
D'affaires	1, 9	1, 9	1, 9	1, 9	9	1, 9	1, 9	1, 9	1, 9	—
De réparations	1, 9	1, 9	1, 9	1, 9	9	1, 9	1, 9	1, 9	1, 9	1, 9
Professionnels	1, 9	1, 9	1, 9	1, 9	9	1, 9	1, 9	1, 9	1, 9	—
De construction	1, 9	1, 9	1, 9	1, 9	9	1, 9	1, 9	1, 9	1, 9	—
Divers	1, 9	1, 9	1, 9	1, 9	9	1, 9	1, 9	1, 9	1, 9	—
INDUSTRIES										
Aliments et boissons	3, 9	3, 9	3, 9	3, 9	9	3, 9, 29	3, 9	3, 9	3, 9	3, 9
Caoutchouc, matières plastiques	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Cuir	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Textile	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Habillement	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Bois	4, 9	4, 9	4, 9	4, 9	9	4, 9	4, 9	4, 9	4, 9	4, 9
Meubles, ameublement	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Papier, produits du papier	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Industrie de produits métalliques	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Industrie de la machinerie	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Industrie du matériel de transport	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Produits électriques et électroniques	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Produits minéraux non métalliques	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Industrie chimique	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Industries manufacturières diverses	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau			—							
Service et aménagement pour transport										
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives				47		47				
Centre touristique et camp de groupes				47		47				
Parc				47		47				
Camping										
Conservation naturelle										
Autres				47		47				
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux										
Services éducationnels										
Infrastructures d'utilité publique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Culte										
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture	—	—	—	—	11	—	—	—	—	—
Agriculture récréative										
Activités reliées à l'agriculture	—	—	—	—	14	—	—	—	—	—
Exploitation forestière et services connexes	—	—	—	—	15	—	—	—	—	—
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes	—	—	—	—						
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier	10	10	10	—	—	—	10	10	10	10
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86
Hauteur maximum (étages)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Hauteur minimum (étages)										
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Type d'affichage	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	531	532	534	537	538	539		601	602	603
Résidence provisoire										
Résidence unifamiliale isolée	13A	13A	13B		13B	13B		13D	13D	13D
jumelée										
en rangée										
Résidence bifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale		21								
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile	13A	13A	13B		13B	13B				
Résidence unifamiliale saisonnière				13A				13D	13D	13D
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite										
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros	9	9	9	9	9	9				
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme	9	9	9	9	9	9				
marchandise en général	9	9	9	9	9	9				
produits de l'alimentation	9	9	9	9	9	9				
automobile, embarcations, accessoires	9	9	9	9	9	9				
vêtements et accessoires	9	9	9	9	9	9				
meubles, mobiliers, accessoires	9	9	9	9	9	9				
restauration	9	9	9	9	9	9				
centre commercial	9	9	9	9	9	9				
autres activités de vente au détail	9	9	9	9	9	9				
SERVICES										
Édifice à bureaux	9	9		9	9	9				
Finances, assurances, immobilier	1,9	1,9	1,9	1,9	9	9				
Personnels	1,9	1,9	1,9	1,9	9	9				
D'affaires	1,9	1,9	1,9	1,9	9	9				
De réparations	1,9	1,9	1,9	1,9	9	9				
Professionnels	1,9	1,9	1,9	1,9	9	9				
De construction	1,9	1,9	1,9	1,9	9	9				
Divers	1,9	1,9	1,9	1,9	9	9				
INDUSTRIES										
Aliments et boissons	3,9	3,9	3,9	3,9						
Caoutchouc, matières plastiques	9	9	9	9						
Cuir	9	9	9	9						
Textile	9	9	9	9						
Habillement	9	9	9	9						
Bois	4,9	4,9	4,9	4,9						
Meubles, ameublement	9	9	9	9						
Papier, produits du papier	9	9	9	9						
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux	9	9	9	9						
Industrie de produits métalliques	9	9	9	9						
Industrie de la machinerie	9	9	9	9						
Industrie du matériel de transport	9	9	9	9						
Produits électriques et électroniques	9	9	9	9						
Produits minéraux non métalliques	9	9	9	9						
Industrie chimique	9	9	9	9						
Industries manufacturières diverses	9	9	9	9						
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau										
Service et aménagement pour transport										
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives					47	47				
Centre touristique et camp de groupes					47	47				
Parc					47	47				
Camping										
Conservation naturelle										
Autres					47	47				
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux										
Services éducationnels										
Infrastructures d'utilité publique	—	—	—	—	—	—		—	—	—
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes	—	—	—							
Culte										
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture	—	—	—	—	—	—				
Agriculture récréative								—	—	—
Activités reliées à l'agriculture	—	—	—	—	—	—				
Exploitation forestière et services connexes	—	—	—	—	—	—				
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes	—	—	—	—	—	—				
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier	10	—			—	—				
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	10	10	10	10	10	10		6	10	10
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86		2	2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86		2	2	2
Hauteur maximum (étages)	2	2	2	2	2	2		2	2	2
Hauteur minimum (étages)										
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur	C	C	C	C	C	C				
Type d'affichage	B	B	B	B	B	B				
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026
(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	604	605	606	607	608	609	610	611	612	613
Résidence provisoire										
Résidence unifamiliale isolée	13D	13D		13D	13D	13D	13D		13D	13D
jumelée										
en rangée										
Résidence bifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile										
Résidence unifamiliale saisonnière	13D	13D	13A	13D	13D	13D	13D	13A	13D	13D
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite										
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros										
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme										
marchandise en général										
produits de l'alimentation										
automobile, embarcations, accessoires										
vêtements et accessoires										
meubles, mobiliers, accessoires										
restauration										
centre commercial										
autres activités de vente au détail										
SERVICES										
Édifice à bureaux										
Finances, assurances, immobilier										
Personnels										
D'affaires										
De réparations										
Professionnels										
De construction										
Divers										
INDUSTRIES										
Aliments et boissons										
Caoutchouc, matières plastiques										
Cuir										
Textile										
Habillement										
Bois										
Meubles, ameublement										
Papier, produits du papier										
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux										
Industrie de produits métalliques										
Industrie de la machinerie										
Industrie du matériel de transport										
Produits électriques et électroniques										
Produits minéraux non métalliques										
Industrie chimique										
Industries manufacturières diverses										
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau										
Service et aménagement pour transport										
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives										
Centre touristique et camp de groupes										
Parc										
Camping										
Conservation naturelle										
Autres										
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux										
Services éducationnels										
Infrastructures d'utilité publique	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes										
Culte										
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture										
Agriculture récréative	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Activités reliées à l'agriculture										
Exploitation forestière et services connexes										
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier										
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Hauteur maximum (étages)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Hauteur minimum (étages)										
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur										
Type d'affichage										
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026
(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	614	615		701	702	703	705	706	707	708
Résidence provisoire							---			
Résidence unifamiliale isolée	13D	13D					---			
jumelée										
en rangée										
Résidence bifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile										
Résidence unifamiliale saisonnière	13D	13D								
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite										
Résidence collective - maison d'institution religieuse							---			
COMMERCES										
Vente en gros										
Détail :										
produits de const., quincaillerie et équip. de ferme										
marchandise en général										
produits de l'alimentation										
automobile, embarcations, accessoires										
vêtements et accessoires										
meubles, mobiliers, accessoires										
restauration							---			
centre commercial										
autres activités de vente au détail							42			
SERVICES										
Édifice à bureaux										
Finances, assurances, immobilier							---			
Personnels							6241			
D'affaires							---			
De réparations										
Professionnels							---			
De construction										
Divers							---			
INDUSTRIES										
Aliments et boissons										
Caoutchouc, matières plastiques										
Cuir										
Textile										
Habillement										
Bois										
Meubles, ameublement										
Papier, produits du papier										
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux										
Industrie de produits métalliques										
Industrie de la machinerie										
Industrie du matériel de transport										
Produits électriques et électroniques										
Produits minéraux non métalliques										
Industrie chimique										
Industries manufacturières diverses										
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau				---						
Service et aménagement pour transport										
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels				---			---			---
Assemblée publique				---	8		---		8	---
Amusement				---	8		---		8	---
Activités récréatives				---	8	---	---	---	8	---
Centre touristique et camp de groupes				---	8	---	---	---	8	---
Parc				---	8	---	---	---	8	---
Camping					8	---			8	
Conservation naturelle						---				
Autres				---	8	---	---	---	8	---
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux							---			
Services éducationnels							---			
Infrastructures d'utilité publique	---	---		---	---	---	43	---	---	
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes							---			
Culte							---			
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture				11						11
Agriculture récréative	---	---								---
Activités reliées à l'agriculture				---						---
Exploitation forestière et services connexes				---						---
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier										
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	10	10		10	10	10	3, note 44	10	10	10
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2		2	2	2	2	2	2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	2	2		2	2	2	2	2	2	2
Hauteur maximum (étages)	2	2		2	2	2	3	2	2	2
Hauteur minimum (étages)										
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur										
Type d'affichage						B	A	A		
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	709	710		801	802	803	804	805	806	807
Résidence provisoire										
Résidence unifamiliale isolée				13D	13D	13D	13D	13D	13D	13D
jumelée										
en rangée										
Résidence bifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile										
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite										
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros										
Détail :										
produits de const., quincaillerie et équip. de ferme										
marchandise en général										
produits de l'alimentation										
automobile, embarcations, accessoires										
vêtements et accessoires										
meubles, mobiliers, accessoires										
restauration										
centre commercial										
autres activités de vente au détail										
SERVICES										
Édifice à bureaux										
Finances, assurances, immobilier										
Personnels										
D'affaires										
De réparations										
Professionnels										
De construction										
Divers										
INDUSTRIES										
Aliments et boissons										
Caoutchouc, matières plastiques										
Cuir										
Textile										
Habillement										
Bois										
Meubles, ameublement										
Papier, produits du papier										
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux										
Industrie de produits métalliques										
Industrie de la machinerie										
Industrie du matériel de transport										
Produits électriques et électroniques										
Produits minéraux non métalliques										
Industrie chimique										
Industries manufacturières diverses										
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau										
Service et aménagement pour transport										
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives										
Centre touristique et camp de groupes										
Parc	---	---		---	---	---	---	---	---	---
Camping										
Conservation naturelle										
Autres										
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux										
Services éducationnels										1
Infrastructures d'utilité publique	---	---		---	---	---	---	---	---	---
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes										
Culte										
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture										
Agriculture récréative				---	---	---	---	---	---	---
Activités reliées à l'agriculture										
Exploitation forestière et services connexes										
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier										
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)				9	6	10	10	10	10	10
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)				2	2	2	2	2	2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)				6	6	6	6	6	6	6
Hauteur maximum (étages)				2	2	2	2	2	2	2
Hauteur minimum (étages)										
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur										
Type d'affichage										
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	808	809	810	811	812	813	814	815	816	817
Résidence provisoire										
Résidence unifamiliale isolée	13D	13D	13D	13D	13D	13D	13D	13D	13D	13D
jumelée										
en rangée										
Résidence bifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile										
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite										
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros								9, 514	9	—
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme								—	—	—
marchandise en général								—	—	—
produits de l'alimentation								9	9	9
automobile, embarcations, accessoires								—	—	—
vêtements et accessoires								9	9	9
meubles, mobiliers, accessoires								9	9	9
restauration								9	9	9
centre commercial								9	9	9
autres activités de vente au détail								9	9	9
SERVICES										
Édifice à bureaux										
Finances, assurances, immobilier								9	9	9
Personnels								9	9	9
D'affaires								9	9	—
De réparations								9	9	—
Professionnels								9	9	9
De construction								9	9	—
Divers								9	9	9
INDUSTRIES										
Aliments et boissons								9	9	9
Caoutchouc, matières plastiques								9	9	9
Cuir								9	9	9
Textile								9	9	9
Habillement								9	9	9
Bois								9	9	9
Meubles, ameublement								9	9	9
Papier, produits du papier								9	9	9
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux								9	9	9
Industrie de produits métalliques								9	9	9
Industrie de la machinerie								9	9	9
Industrie du matériel de transport								9	9	9
Produits électriques et électroniques								9	9	9
Produits minéraux non métalliques								9	9	9
Industrie chimique								9	9	9
Industries manufacturières diverses								9	9	9
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										—
Communication : centre et réseau									—	—
Service et aménagement pour transport									4921, 4926	
Transport par chemin de fer										4116
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives										
Centre touristique et camp de groupes										
Parc	—	—	—	—	—	—	—			
Camping										
Conservation naturelle										
Autres										
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux										
Services éducationnels										
Infrastructures d'utilité publique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes								—	—	—
Culte								—	—	—
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture										
Agriculture récréative	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Activités reliées à l'agriculture								—	—	—
Exploitation forestière et services connexes										
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier										—
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	10	10	10	10	10	10	10	9	9	9
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2	2	2	2	2	2	3, note 86	3, note 86	3, note 86
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	6	6	6	6	6	6	6	3, note 86	3, note 86	3, note 86
Hauteur maximum (étages)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Hauteur minimum (étages)										
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur								B	B	B
Type d'affichage								B	B	B
Densité nette minimale (logement / hectare)										

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	818	819	820	821		1101	1102	1103	1104	1105
Résidence provisoire										
Résidence unifamiliale isolée	13D	13D	13D	13D						
jumelée										
en rangée										
Résidence bifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence unifamiliale mobile										
Résidence unifamiliale saisonnière			13D							
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite										
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros		1, 9	9	9						
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme		9	9	9						
marchandise en général		9	9	9						
produits de l'alimentation		9	9	9						
automobile, embarcations, accessoires		9	9	9						
vêtements et accessoires		9	9	9						
meubles, mobiliers, accessoires		9	9	9						
restauration		9	9	9						
centre commercial		9	9	9						
autres activités de vente au détail		9	9	9						
SERVICES										
Édifice à bureaux			9	9						
Finances, assurances, immobilier		9	9	9						
Personnels		9	9	9						
D'affaires		9	9	9						
De réparations		9	9	9						
Professionnels		9	9	9						
De construction		9	9	9						
Divers		9	9	9						
INDUSTRIES										
Aliments et boissons		9	9	9						
Caoutchouc, matières plastiques		9	9	9						
Cuir		9	9	9						
Textile		9	9	9						
Habillement		9	9	9						
Bois		9	9	9						
Meubles, ameublement		9	9	9						
Papier, produits du papier		9	9	9						
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux		9	9	9						
Industrie de produits métalliques		9	9	9						
Industrie de la machinerie		9	9	9						
Industrie du matériel de transport		9	9	9						
Produits électriques et électroniques		9	9	9						
Produits minéraux non métalliques		9	9	9						
Industrie chimique		9	9	9						
Industries manufacturières diverses		9	9	9						
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau										
Service et aménagement pour transport										
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives										
Centre touristique et camp de groupes										
Parc										
Camping										
Conservation naturelle										
Autres										
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux										
Services éducationnels										
Infrastructures d'utilité publique										
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes										
Culte										
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture										
Agriculture récréative										
Activités reliées à l'agriculture										
Exploitation forestière et services connexes										
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier										
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	10	9	10	10		7	6	6	7	7
Marge de recul avant maximum (m)										
Marge de recul latérale minimum (m)	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86		2	2	2	2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	3, note 86	3, note 86	3, note 86	3, note 86		6	6	6	6	6
Hauteur maximum (étages)	2	2	2	2		3	2	2	note 90	note 90
Hauteur minimum (étages)									note 91	2, note 91
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur		B	C	C						
Type d'affichage		B	B	B						
Densité nette minimale (logement / hectare)						30	30	20	20	30

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)

ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026

(Règlement 1951-2026)

HABITATIONS	1106	1107	1108	1109	1110	1111	1112	1113	1114	1115
Résidence provisoire										
Résidence unifamiliale isolée		---							---	---
jumelée			---						---	
en rangée				---		---				
Résidence bifamiliale										
jumelée										
en rangée										
Résidence multifamiliale							---	note 93		
jumelée										
en rangée	---				---					
Résidence unifamiliale mobile										
Résidence unifamiliale saisonnière										
Résidence collective - maison de chambre et pension										
Résidence collective - maison de retraite										
Résidence collective - maison d'institution religieuse										
COMMERCES										
Vente en gros										
Détail : produits de const., quincaillerie et équip. de ferme										
marchandise en général										
produits de l'alimentation										
automobile, embarcations, accessoires										
vêtements et accessoires										
meubles, mobiliers, accessoires										
restauration										
centre commercial										
autres activités de vente au détail										
SERVICES										
Édifice à bureaux										
Finances, assurances, immobilier										
Personnels										
D'affaires										
De réparations										
Professionnels										
De construction										
Divers										
INDUSTRIES										
Aliments et boissons										
Caoutchouc, matières plastiques										
Cuir										
Textile										
Habillement										
Bois										
Meubles, ameublement										
Papier, produits du papier										
Imprimerie, édition et industries connexes										
Première transformation des métaux										
Industrie de produits métalliques										
Industrie de la machinerie										
Industrie du matériel de transport										
Produits électriques et électroniques										
Produits minéraux non métalliques										
Industrie chimique										
Industries manufacturières diverses										
TRANSPORT, COMMUNICATIONS										
Transport par véhicule moteur										
Communication : centre et réseau										
Service et aménagement pour transport										
Transport par chemin de fer										
CULTUREL, RÉCRÉATIF, LOISIRS										
Exposition d'objets culturels										
Assemblée publique										
Amusement										
Activités récréatives										
Centre touristique et camp de groupes										
Parc	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Camping										
Conservation naturelle										
Autres										
INSTITUTIONNEL, PUBLIC										
Services gouvernementaux										
Services éducationnels										
Infrastructures d'utilité publique	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Infrastructures d'utilité publique avec contraintes										
Éoliennes										
Culte										
PRODUCTION, EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES										
Agriculture										
Agriculture récréative										
Activités reliées à l'agriculture										
Exploitation forestière et services connexes										
Pêche, chasse, piégeage et activités connexes										
Exploitation et extraction de sable, de la pierre et du gravier										
Culture de cannabis										
CONDITIONS D'IMPLANTATION										
Marge de recul avant minimum (m)	6	6	6	6	6	6	3	3	7	7
Marge de recul avant maximum (m)							5	5, note 96		
Marge de recul latérale minimum (m)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Marges de recul latérales combinées maximum (m)										
Marge de recul arrière minimum (m)	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Hauteur maximum (étages)	3	2	3	3	3	3	4	4	1, note 60	2, note 66
Hauteur minimum (étages)							3	3		1, note 61
Aire verte minimale si applicable (% de la superficie du lot)										
Type d'entreposage extérieur										
Type d'affichage										
Densité nette minimale (logement / hectare)	50	20	30	30	50	30				

GRILLE DES USAGES ET SPÉCIFICATIONS (ANNEXE 1)
ADOPTÉE LE 10 décembre 2007 MODIFIÉE LE 19 mai 2026
(Règlement 1951-2026)

LÉGENDE ET NOTES :

- 1 - À l'intérieur d'un bâtiment résidentiel unifamilial et bifamilial seulement, sans entreposage extérieur
- 2 - Dépanneur de quartier à l'intérieur d'un bâtiment résidentiel (sans boucherie)
- 3 - Abattoir, meunerie
- 4 - Scierie
- 5 - 9 mètres (Boulevard Vachon)
- 6 - Sauf combustible
- 7 - Emplacements bornant le Boulevard Vachon seulement
- 8 - Activités récréatives de plein air seulement
- 9 - Usage de remplacement (Voir article 4.4.1)
- 10 - Aucune exploitation dans le versant de la vallée de la rivière Chaudière
- 11 - Aucun bâtiment agricole d'élevage
- 12 - Boulevard Lamontagne minimum 9 mètres
- 13 - Construction de résidences en zone agricole provinciale
 - A) Zone agricole - Type A (chapitre 27.1)
 - B) Zone agricole - Type B (chapitre 27.2)
 - C) Zone agricole - Type C (chapitre 27.3)
 - D) Îlots déstructurés (chapitre 27.4)
- 14 - Horticulture
- 15 - Pépinière
- 16 - Agrandissement des entreprises existantes dans les zones 215 et 216
- 17 - Entreposage
- 18 - Atelier de réparation de machineries industrielles et de réparation de véhicules lourds et lavage de véhicules lourds
- 19 - Maximum de trois (3) logements
- 20 - Autorise un logement contigu au bâtiment de catégorie résidence provisoire
- 21 - Multifamiliale maximum de (4) logements
- 22 - Service de garde en garderie
- 23 - Sauf pharmacies, boissons alcoolisées, marchandises d'occasion, appareils optiques, appareils orthopédiques, prothèses et animaux de compagnie
- 24 - Dispositions particulières relatives à l'épandage (Art. 3.1, annexe 2, Régl. zonage)
- 25 - Superficie d'affichage permise maximum de (3) trois mètres carrés
- 26 - Maximum de quatre (4) logements
- 27 - École technologique assimilée aux usages industriels seulement
- 28 - Cabane à sucre commerciale
- 29 - Transformation des produits reliés à l'acériculture
- 30 - Sauf les emplacements bornant le lot 469-82-P
- 31 - Sauf bar
- 32 - Sauf variété de marchandises à prix limité et marché aux puces
- 33 - Sauf la catégorie 6376 (entrepôt)
- 34 - Sauf la classe location d'embarcation
- 35 - Sauf la classe site d'enfouissement et la classe dépôt de matériaux secs
- 36 - Seulement la classe 1552 (monastères, classe 1553 (presbytères) et la classe 1559 (maisons et institutions religieuses)
- 37 - Sauf stationnement
- 38 - Seulement la classe 6911 (églises, synagogues et temples)
- 39 - Sauf les installations sportives
- 40 - Seulement pique-nique
- 41 - Sauf la catégorie 5421 (vente au détail de la viande)
- 42 - Seulement antiquité, librairie et papeterie, cadeaux, souvenirs
- 43 - Équipement et infrastructure d'utilité publique seulement
- 44 - 10 mètres pour le côté nord-est de la rue Notre-Dame Nord
- 45 - Maximum de six (6) logements
- 46 - 20 U.A. maximum
- 47 - En fonction de la production d'une étude socio-économique et environnementale démontrant l'absence d'impacts sur l'activité agricole
- 48 - Sauf buanderie, nettoyage à sec, teinture et services funéraires
- 49 - Sauf entreposage, service d'entreposage et location d'équipements
- 50 - Sauf réparation et entretien automobile, meubles et rembourrage
- 51 - Bureau d'affaires seulement
- 52 - Sans entreposage extérieur
- 53 - Gare de passagers seulement
- 54 - Sauf pour le secteur centre-ville
- 55 - Infrastructures publiques seulement
- 56 - Entreposage en cour arrière seulement
- 57 - Sauf usage 6376 - entreposage
- 58 - Sauf combustibles et produits de la ferme
- 59 - Maximum six (6) bâtiments jumelés
- 60 - Hauteur maximum de 6,7 mètres
- 61 - Hauteur minimum de 7,7 mètres
- 62 - Uniquement pour les lots 4 971 278, 4 971 279, 4 971 281, 4 971 283, 4 971 284 et 4 971 291
- 63 - Uniquement pour les lots 4 971 280, 4 971 282, 4 971 287, 4 971 289, 4 971 290, 4 971 292 et 4 971 293
- 64 - Cours de formation annexés à l'industrie du bois
- 65 - Entreposage de véhicules roulants
- 66 - Hauteur maximum de 10,0 mètres
- 67 - Seulement les classes 5211 (Vente au détail cour à bois), 5212 (Vente au détail de matériaux de construction), 5252 (Vente au détail d'équipements de ferme) et 5270 (Vente au détail de produits de béton)
- 68 - Seulement la classe 5360 (Vente au détail articles, accessoires aménagement paysager)
- 69 - Seulement les classes 6344 (Service paysager), 6347 (Service vidange fosses septiques et location toilettes), 6371 (Entreposage de produits de la ferme, silos), 6372 (Entreposage en vrac à l'extérieur), 6373 (Entreposage frigorifique), 6375 (Entreposage du mobilier et d'appareils ménagers), 6376 (Entreposage en général) et 6394 (Service de location d'équipements)
- 70 - Seulement les classes 6411 (Service de réparation d'automobiles (garage)), 6413 (Service de débosselage et de peinture d'automobiles) et 6414 (Centre vérification technique d'automobiles et estimation)
- 71 - Traitement et analyse de l'eau à des fins industrielles et publiques
- 72 - Seulement les classes 6342 (Service d'extermination et de désinfection), 6347 (Service de vidange de fosses septiques et de location de toilettes portatives), 6373 (Entreposage frigorifique - sauf les armoires frigorifiques) et 6394 (Service de location d'équipements)
- 73 - Hauteur maximum de 9,0 mètres
- 74 - Hauteur minimum de 6,7 mètres
- 75 - À l'intérieur de l'immeuble seulement
- 76 - Affichage uniquement sur le bâtiment
- 77 - Sauf matériel motorisé
- 78 - Usage saisonnier uniquement
- 79 - Seulement les sentiers de vélos de montagne sur les lots 3 848 809, 3 848 810-P-1 et 5 600 173
- 80 - Pour les lots en front du boulevard Vachon, les usages résidentiels sont interdits au rez-de-chaussée et uniquement permis aux étages supérieurs
- 81 - Autorisée pour les lots en front du boulevard Vachon uniquement
- 82 - Centre de distribution uniquement
- 83 - Les usages résidentiels sont interdits au rez-de-chaussée et uniquement permis aux étages supérieurs
- 84 - Pour les emplacements résidentiels le long de l'autoroute 73, entre la route Carter et la route Saint-Martin, la marge de recul arrière minimum générale devra être augmentée de 15,0 mètres
- 85 - Pour les emplacements bornant la voie ferrée, la marge de recul arrière minimum est de 1,5 mètre
- 86 - La marge de recul minimum sera de 6,0 mètres pour les bâtiments agricoles d'élevage
- 87 - Maximum 49 % de la superficie totale du plancher
- 88 - Tout mur de construction donnant sur la cour arrière et implanté à moins de 0,25 m de la marge de recul minimale doit être un mur aveugle
- 89 - Machineries industrielles et véhicules lourds
- 90 - Hauteur maximum de 9 mètres
- 91 - Hauteur minimum de 7 mètres
- 92 - Hôtel uniquement
- 93 - Minimum de douze (12) logements
- 94 - Sauf la catégorie 6621 (Service de revêtement en asphalte et en bitume)
- 95 - Vente d'équipements et de produits agricoles seulement
- 96 - La marge de recul avant maximum n'est pas applicable en cour avant secondaire
- R - usage permis uniquement au rez-de-chaussée
- D - usage permis au 2^e étage
- T - usage permis au 3^e étage
- E - usage permis aux étages supérieurs au rez-de-chaussée